



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CATALOGUE

DES

FORMATIONS

Mise à jour mai 2021

# Sommaire

---

- ORGANISATION ET MODALITES - PAGE 3
- FINANCEMENT DES FORMATIONS - PAGE 5
- PANORAMA DES FORMATIONS – PAGE 6
- DEVELOPPER LE POUVOIR D’AGIR PAR LA PRATIQUE – PAGE 9  
DU RETABLISSEMENT
- INSERTION PAR L’ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI – PAGE 12
- TRAVAIL SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS – PAGE 24
- L’ACCOMPAGNEMENT SANTE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES – PAGE 31
- ACCES AUX DROITS – PAGE 33

# Organisation et modalités

---

## Conditions d'inscription

Pour participer à une formation proposée dans le catalogue, il convient de nous adresser le bulletin d'inscription rempli et signé par l'employeur.

En cas de prise en charge de la formation par un OPCO, vous devez nous adresser l'accord de prise en charge dès que possible.

Après réception du bulletin d'inscription, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes vous adressera une convention de formation professionnelle à nous retourner signée.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

## Convocation

La convocation sera adressée à chaque stagiaire une semaine avant le début de la formation, il est donc nécessaire d'indiquer l'adresse mail du stagiaire sur le bulletin d'inscription.

## Attestation

A l'issue du stage, une attestation nominative de participation à la formation et d'acquisition de compétences sera adressée par mail au stagiaire sous condition qu'une adresse personnelle ait été communiquée. Sur demande, une copie de la feuille d'émargement peut être adressée à l'employeur.

## Conditions d'annulation

### Pour l'organisme de formation

En cas d'un nombre d'inscrits insuffisant, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard 10 jours avant la date de début. Elle en informera aussitôt les participants par mail.

### Pour les participants

Toute formation commencée est due. Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, le règlement de la formation ne sera pas facturé à la structure employeuse.

## Application des tarifs

Le tarif indiqué correspond au coût pédagogique de la formation. Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) ne sont pas compris et sont à la charge des stagiaires.

Le tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes à jour de leur cotisation fédérale.

## Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation, à réception de la facture.  
La facture due ou acquittée ainsi que la feuille d'épargne seront envoyées par mail à l'employeur.

Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCO, merci de l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

## Lieu et horaires des formations

**Sauf exception, les formations en inter se déroulent à Lyon, dans les locaux de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, 63 rue Smith, 69002 Lyon.** Les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour. Les horaires de formations sont 9h00 - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi.

## Formations en intra et formations délocalisées

Toutes les formations présentées dans notre catalogue sont réalisables au sein d'une structure ou pour plusieurs structures d'un même territoire.

Par ailleurs, outre les formations proposées, nous pouvons construire en fonction de votre demande et de vos besoins, une formation sur mesure.

### Formations en intra-association

Si une association en fait la demande, une formation peut se dérouler dans une structure à destination uniquement de ses salariés. Ce type de formation permet le développement d'une compétence collective et partagée, favorisant la cohésion des équipes. Une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

### Formations délocalisées

Si plusieurs salariés d'associations d'un même territoire souhaitent assister à la même formation, celle-ci peut être délocalisée au sein d'une des structures volontaires pour accueillir la formation dans ses locaux. Dans ce cas une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

☞ Dans les 2 cas, le nombre minimum de participants est de 8 stagiaires.

***Une entrée en formation se prépare. Finalisez votre plan de formation avant décembre et contactez vos OPCO pour les financements nécessaires : prise en charge d'une partie du coût de formation, remplacement du salarié en formation, frais de déplacements***

## CONTACT

Pour toute demande de renseignement sur l'organisation des formations, deux interlocutrices à la Fédération sont à votre disposition :

Delphine Charlet : [delphine.charlet@federationsolidarite.org](mailto:delphine.charlet@federationsolidarite.org) / 04 37 70 19 19 ou 06 10 78 28 78

Emmanuelle Tello : [emmanuelle.tello@federationsolidarite.org](mailto:emmanuelle.tello@federationsolidarite.org) / 04 37 70 19 18 ou 07 66 23 64 01

# Vous avez des besoins spécifiques et vous souhaitez recevoir une information sur l'accessibilité de nos formations ?

Dans le cadre de notre activité d'organisme de formation, nous souhaitons pouvoir faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH)

Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, nous vous invitons à contacter notre référente Handicap, Christèle Hervagault. Elle pourra prendre en compte votre situation, et voir dans quelles mesures nous pouvons faciliter votre inclusion sur la formation de votre choix.

**Pour la contacter : [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org) – 06 68 67 21 36**

# Financement des formations

## Bon à savoir !

### Faire financer la formation des salariés permanents par votre OPérateur de COmpétences Agréé (OPCO)

Vous pouvez demander la prise en charge partielle ou totale de la formation de vos salariés en vous adressant à votre OPCO.

Toute entreprise assujettie à l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle peut être tenue de verser tout ou partie de ses contributions aux organismes créés par les partenaires sociaux, agréés par l'Etat, auxquels elle adhère.

Les OPCO peuvent recevoir deux types d'agrément : celui autorisant la collecte des contributions au titre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du et du plan de formation ; celui permettant la collecte des fonds destinés au Compte Personnel de Formation (CPF).

En contrepartie, ces organismes développent des services de proximité au bénéfice des entreprises adhérentes ou des salariés : conseil, information, aide à l'élaboration des projets de formation et prise en charge du financement des actions de formation.

Dans les limites posées par le code du travail et les accords collectifs qui le régissent, le conseil d'administration paritaire de l'OPCO détermine librement les règles de financement des formations : montant des prises en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes, type et durée des actions de formation jugées prioritaires, paiement direct à l'organisme de formation ou remboursement à l'entreprise.



***N'hésitez pas à faire appel à votre OPCO afin de financer vos actions de formation. Il peut vous aider dans cette démarche et favoriser la formation de vos salariés***

**Nous sommes référencés Datadock !**

## COÛT PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS (en euros net de taxes) – ANNÉE 2021

	Tarifs INTER (par stagiaire)		Tarifs INTRA (pour tous l'ensemble des stagiaires)	
	Adhérents	Non adhérents	Adhérents	Non adhérents
Formation 1 jour	195	260	1500	1900
Formation 2 jours - A	435	565	2900	3600
Formation 2 jours - B	465	595	3300	4200
Formation 3 jours	510	705	3500	4000
Formation 4 jours	615	875	4200	4700

# Panorama des formations

## Développer le pouvoir d'agir par la pratique du rétablissement dans le secteur social

Le rétablissement correspond à un cheminement de la personne, dans la durée, pour reprendre le contrôle de sa vie et trouver sa place dans la société. C'est une démarche personnelle de réappropriation du pouvoir d'agir (empowerment). Il s'agit de retrouver une citoyenneté pleine et entière, une estime de soi, des rôles valorisants et un bien-être.

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Initiation à la pratique du rétablissement dans le secteur social	14 h	10 et 11 Mars 2021	A : 465 € NA : 595 €
Management et rétablissement : comprendre la pratique du rétablissement en institution	7 h	1 <sup>er</sup> avril 2021	A : 195 € NA : 260 €

## Insertion par l'activité économique et emploi

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Encadrant Technique d'Insertion (ETI) : se positionner en tant que chef d'équipe pour animer et encadrer une équipe de salariés en insertion	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Evaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion	28 h	23-24 septembre et 4-5 novembre 2021	A : 615 € NA : 875 €
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle	14h	6 et 7 avril 2021	A : 435 € NA : 565 €
Parcours d'insertion professionnelle : accompagner le changement individuel	14 h	6 et 7 mai 2021	A : 435 € NA : 565 €
Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en insertion	21 h	14 – 15 octobre et 17 novembre 2021	A : 510 € NA : 705 €
Mettre en place une coordination efficace entre ETI et Conseiller.e d'Insertion Professionnelle (CIP) pour la construction des parcours d'insertion	14 h	21 et 22 octobre 2021	A : 435 € NA : 565 €
Rôle des ETI dans le suivi, la gestion, l'organisation de la production et la commercialisation en Atelier Chantier d'Insertion (ACI)	14 h	Sur demande	A : 465 € NA : 595 €

## Travail social et accompagnement des publics

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social	14 h	18 et 19 mars 2021	A : 435 € NA : 565 €
Communication positive et bienveillante	14 h	22 et 23 mars 2021	A : 435 € NA : 565 €
Efficacité professionnelle : la conduite d'entretiens structurés et objectifs	14h	29 et 30 avril 2021	A : 435 € NA : 565 €
Anticiper et gérer les situations de conflits et de violence	14 h	14 et 15 juin 2021	A : 435 € NA : 565 €
Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels	14 h	11 et 12 octobre 2021	A : 435 € NA : 565 €
Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode Éconovie	14 h	2 et 3 décembre 2021	A : 465 € NA : 595 €

## L'accompagnement santé des personnes accompagnées

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Situations d'addictions en structure : Accueillir et accompagner les personnes	14 h	25 et 26 Mars 2021	A : 435 € NA : 565 €
Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €

## Accès aux droits

Intitulé des formations	Durée	Dates	Tarifs
Inconditionnalité de l'accueil face aux évolutions législatives	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €

A : adhérent de la Fédération des acteurs de la solidarité  
NA : non adhérent de la Fédération des acteurs de la solidarité

**Les formations sur demande peuvent se réaliser uniquement si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, soit en intra pour une équipe dédiée, soit en inter pour plusieurs structures**



# DEVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR PAR LA PRATIQUE DU RETABLISSEMENT DANS LE SECTEUR SOCIAL

# Initiation à la pratique du rétablissement dans le secteur social

2 jours, mercredi 10 et jeudi 11 mars 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 465 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

## Contexte – objectifs

La formation à l'approche du rétablissement s'intègre dans une démarche d'acculturation en lien avec les projets « logement d'abord » et sa déclinaison « un chez soi d'abord ».

L'objectif est de permettre aux professionnels travaillant dans le champ médico-social d'acquies les principes d'un accompagnement orienté autour du rétablissement :

- promouvoir le développement du pouvoir d'agir des personnes,
- orienter les décisions vers le choix des personnes,
- baser l'accompagnement sur les espoirs et les rêves,
- adapter sa posture professionnelle au contexte et à la vie des personnes,
- avoir comme objectif d'augmenter les capacités et la qualité de vie des personnes.

## Contenu

### Jour 1

#### \* Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement

- Eléments historiques du rétablissement : « the recovery movement » aux USA
- Mouvements de désinstitutionalisation en Europe
- Apparition des travailleurs pairs en France
- Principes de base du rétablissement et des concepts associés tels que l'empowerment, la citoyenneté

### Jour 2

#### \* Présentation des outils qui en découlent

- la multi référence/ le travail pair / les plans de rétablissement / plans de crise : comment utiliser ces outils spécifiques ?

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Exercices pratiques de simulation de type jeux de rôles.

**Publics visés et prérequis :** Tout professionnel en relation avec des personnes en situation de souffrance psychique : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, et intéressés par l'approche du rétablissement et la dynamique du logement d'abord.

*Prérequis : Aucun*

**Formateurs :** Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, médiateur de santé pair, infirmier, travailleur social

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*  
=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Management et rétablissement : comprendre la pratique du rétablissement en institution

1 journée, jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 195 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 260 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Les pratiques orientées vers le rétablissement des personnes issues de mouvements d'usagers en santé mentale en Amérique du nord s'implantent en France depuis maintenant plusieurs années, à travers différents dispositifs comme "un chez soi d'abord" ou "Working First". Bien qu'issues du champ de la santé mentale, ces approches semblent particulièrement bien s'adapter aux acteurs de l'accompagnement social. En effet, à travers ses principes et ses outils basés autour des notions de choix, d'espoir, de participation et de responsabilisation, l'approche orientée sur le rétablissement répond à de nombreuses exigences de notre société.

Cette façon de travailler, qui reçoit un accueil favorable des "acteurs de terrain", sera d'autant plus efficace si elle est partagée à chaque niveau d'intervention.

## Contenu

### \*Théorie et outils du rétablissement

-Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement ainsi que des outils qui en découlent : la multi référence, le travail pair ou les plans de rétablissement

### \*Partage d'expérience et conduite du changement

-Partage d'expérience autour du rétablissement

-Conduite du changement : les conséquences de cette approche d'un point de vue logistique et organisationnel pour la structure

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Professionnels ayant des fonctions cadre, dirigeante ou de coordination dans des structures intéressées par l'approche du rétablissement

*Prérequis : Aucun*

**Formateurs :** Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, cadre de santé, responsable d'établissement

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI

# Encadrant technique d'insertion : un chef d'équipe pour encadrer une équipe de salariés en insertion

**Formation sur demande**

**Durée : 14 heures (2 jours), sur la base de 7 heures de formation par jour**

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

A destination d'encadrants technique d'insertion travaillant dans des Structures d'Insertion par l'Activité Economique, cette formation a pour objectifs de permettre aux professionnels en poste de travailler leur posture en tant que chef d'équipe :

- Comprendre le rôle d'un chef d'équipe
- Se faire accepter dans son rôle de responsable : la question de la légitimité. Adopter la bonne posture
- Accepter et affirmer sereinement son autorité
- Adopter une attitude de manager
- Savoir se positionner par rapport à sa direction, à des collègues encadrants et à l'équipe qu'on encadre

## Contenu

### Jour 1

**\* Comprendre le rôle d'un chef d'équipe - Se faire accepter dans son rôle de responsable : la question de la légitimité- Adopter la bonne posture - Accepter et affirmer sereinement son autorité**

- L'encadrant technique d'insertion : un « chef ».
- Comprendre et accepter les responsabilités liées à la fonction (les missions de l'ETI, définition des diverses responsabilités en IAE)
- Adopter la posture d'autorité : 3 principes à faire concorder : l'autorité déléguée, l'autorité légitimée, l'autorité acceptée.
- Etre responsable de salariés en insertion : comprendre les spécificités de ce public.

### Jour 2

**\*Adopter une attitude de manager - Savoir se positionner par rapport à sa direction, à des collègues encadrants et à l'équipe qu'on encadre**

- L'encadrant technique : un manager.
- La dimension technique du management en SIAE : savoir définir des objectifs de différentes catégories (de parcours, d'apprentissage, de production)
- La dimension RH du management en SIAE : constituer des équipes, identifier les besoins d'apprentissage, anticiper et gérer les situations conflictuelles
- L'encadrant technique : élément d'une équipe.
- La coordination avec les chargés d'insertion professionnelle : suivi des parcours, évaluation et reconnaissance des compétences, prises de décisions partagées
- Le partage des valeurs et des principes avec ses pairs
- La transmission et la recherche d'informations auprès de la direction

## Moyens et méthodes

### Démarche pédagogique

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques : analyse de situations, études de documents, exercices pratiques de simulation de type jeux de rôles pour favoriser la mise en situation.

**Publics visés**

Encadrants techniques d'insertion en poste dans les SIAE

**Formatrice**

Claire Amurat, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'insertion par l'activité économique

**Accessibilité** : *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu** : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Evaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion

**2 jours : Jeudi 4 et vendredi 5 mars 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour**

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**

**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

La mission de référence des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) est de préparer des personnes éloignées de l'emploi à retrouver une activité professionnelle. En situation de travail, les salariés en insertion apprennent ou réapprennent les gestes et les comportements professionnels attendus pour s'inscrire durablement dans un emploi.

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Création en sous-groupes des outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences  
-Préparer les professionnels de l'insertion à utiliser la démarche d'évaluation comme un outil pédagogique au service de la progression des salariés.

-Mieux mesurer et attester l'acquisition de compétences, c'est soutenir les expériences de travail des salariés, c'est aussi les aider à prendre conscience de leurs savoirs et à se projeter dans un parcours.

## Contenu

### Jour 1.

#### \* Pourquoi évaluer l'acquisition de compétences ?

- Savoir, savoir-être et savoir-agir
- Diagnostiquer, soutenir la progression, attester les acquis
- Compétences et parcours : activité, travail, PMSMP, formation

### Jour 2.

#### \* Comment évaluer ?

- La création de conditions d'une évaluation objective : choix des situations de travail, création des outils d'évaluation, documents de référence
- L'attestation des compétences : livret de compétences, compétences transférables
- L'articulation entre Conseillers d'insertion professionnelle et Encadrants techniques d'insertion

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Création en sous-groupes des outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

**Publics visés et prérequis :** Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques d'insertion, si possible en binôme  
*Prérequis : aucun*

**Formateur :** François JOUSSERANDOT, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagnement des salariés et des équipes, insertion par l'économique, secteur social et médico-social

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*  
=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion

4 jours, Jeudi 23 et vendredi 24 septembre et jeudi 4 et vendredi 5 novembre 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 615 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 875 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Permettre aux encadrants techniques de comprendre les spécificités d'un métier dont les pratiques et les méthodes d'encadrement sont centrées sur un public salarié mais en parcours d'insertion.

- Comprendre l'environnement professionnel et institutionnel de l'IAE
- Tenir la fonction d'encadrement avec un public en insertion et gérer une relation d'encadrement en vue de motiver les salariés au travail,
- Assurer son autorité d'encadrant en contribuant à définir et faire appliquer les règles,
- Observer et interpréter les comportements des salariés dans leur processus de socialisation,
- Participer à la formation des salariés, leur donner des objectifs et les évaluer.
- Comprendre l'importance de la collaboration avec les CIP

## Contenu

### Jour 1 :

**\* Comprendre l'environnement professionnel et institutionnel de l'IAE - Assurer son autorité d'encadrant Tenir la fonction d'encadrement avec un public en insertion**

- Comprendre l'environnement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)
- Historique, typologie, textes de référence de l'IAE

\*Exercer son autorité

- Relation d'autorité : la juste posture de la fonction d'encadrant technique

### Jour 2 :

**\* Observer et interpréter les comportements des salariés dans leur processus de socialisation - gérer une relation d'encadrement en vue de motiver les salariés au travail**

- Mieux comprendre les processus d'exclusion et leurs conséquences sur les comportements
- Pauvreté, Précarité, Exclusion : l'influence des parcours de vie sur le comportement et relations des personnes en CDDI

Favoriser la motivation au sein d'une équipe

- Les principes théoriques de la motivation

- Relations entre le comportement individuel et le comportement de groupe : créer la motivation d'une entité « groupe »

### Jour 3 :

**\* Participer à la formation des salariés, leur donner des objectifs et les évaluer**

- Mettre en place une organisation formative du travail

- Les objectifs du parcours d'insertion : quelles compétences pour quels objectifs ? Les axes de progression dans les situations de travail et l'évaluation des acquis

- Participer à la cohésion d'un parcours dans le cadre d'une coordination avec les CIP

### Jour 4 :

**\* Comprendre l'importance de la collaboration avec les CIP**

- Construire et participer à la cohésion des parcours dans le cadre d'une coordination avec les CIP.



## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Encadrants techniques, assistants-encadrant, chefs d'atelier des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

**Durée : Quatre jours :** deux fois deux jours consécutifs, avec un intervalle de trois semaines pour permettre la mise en pratique des premiers apports

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

*=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)*

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle

2 jours, mardi 6 et mercredi 7 avril 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Dans le contexte actuel d'infléchissement des politiques publiques vers une approche de l'accompagnement qui vise à placer les personnes accompagnées au centre de leur parcours, la question du **développement du pouvoir d'agir** est plus que jamais centrale. Aborder la question du développement du pouvoir d'agir dans l'insertion professionnelle, c'est questionner la place de l'expert, acquérir les outils pour valoriser les forces et compétences des personnes, et leur permettre de faire les choix qui les concernent. Cette formation vise à placer la notion de développement du pouvoir d'agir dans le cadre de l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi, et apporte des outils aux professionnels pour favoriser l'agentivité des personnes dans leur parcours.

Les objectifs du module d'initiation :

- Comprendre la notion de développement du pouvoir d'agir et son application dans l'insertion professionnelle
- Connaître les principes, et les enjeux de l'Emploi d'Abord dans le contexte actuel
- Appréhender la multi référence : enjeux et outils
- S'approprier des outils valorisant les forces et capacités des personnes
- Définir une stratégie d'action avec la personne : le plan d'action

## Contenu

### Jour 1 :

- Historique du Lieu Ressource : lutter contre le non-recours, accueil inconditionnel via le Lieu Ressources, puis expérimentation Job coaching
  - Emploi d'Abord / Attentes / Inclusion
- Comprendre le contexte et les enjeux
- Multi Référence : Fonctionnement, enjeux et outils
  - Équipe pluridisciplinaire
- Savoir expert et posture de l'accompagnant
- Sentiment d'efficacité personnelle

### Jour 2 :

- Transférabilité des compétences personnelles et professionnelles, outils
- Stratégie : plan d'action
- Temps collectifs / Partage d'expériences / Valorisation des compétences / S'appuyer sur le savoir expérimentiel / Création d'idée de temps collectifs à partir de situations données
- Méthode Job coaching - Emploi d'Abord
- Relation entreprises / Côté usagers : Prospection ciblée selon les souhaits / Apports du concret pour aborder les projets professionnels

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Travail en sous-groupes sur les outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.



**Publics visés et prérequis** : CIP, Travailleurs sociaux CHRS, Responsables de structures sociales

*Prérequis : Aucun*

**Formateurs** : équipe Job coaching-emploi d'abord de LAHSO : Charlotte CANARIO, conseillère en insertion sociale et professionnelle, Sarah PEARSON, diplômée en psychologie du travail et ergonomie, Mélanie COGERINO, pilotage du dispositif, Amélie ROUX, équipe Job Coaching – Emploi d'Abord

**Accessibilité** : *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu** : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Parcours d'insertion professionnel : accompagner le changement individuel

2 jours, jeudi 6 et vendredi 7 mai 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

La mise en œuvre d'accompagnement par les travailleurs sociaux et les chargés d'insertion induit chez les personnes accompagnées des changements.

Ces changements sont parfois bouleversants, ils sont tellement attendus ou inattendus que le moment venu quelque chose peut se bloquer. Comme si la réussite n'était pas si simple à vivre.

Sans vouloir se transformer en thérapeute qui explore et qui analyse, il est important que le ou la professionnels de l'accompagnement soit en capacité de comprendre ce qui se joue pour la personne dans ses mécanismes de changement

- Situer les réactions des personnes accompagnées avec les théories du changement
- Tenir des propos rassurant à la personne accompagnée en cas de "blocage" en période de changement
- Permettre à la personne accompagnée d'être en confiance pour vivre ces changements

## Contenu

### Jour 1

- Le changement en psychologie humaniste selon Carl Rogers o Le concept de soi o La personne totalement intégrée : s'accepter pour changer o Le processus de développement de la personne : de la rigidité à la fluidité o Le triptyque : émotion, besoin, comportement
- Le changement en psychologie sociale : l'influence sociale et la construction de l'individu o Confiance en soi, estime de soi o La conformité, la norme, les rôles o La dissonance cognitive : être en tension o Le processus de changement
- Analyse des pratiques professionnelles des accompagnements au changement réussis (méthode ZHIDAO) : Prise de conscience des savoirs mobilisés pour accompagner les changements individuels
- Cibler les lieux de résistance au changement.

### Jour 2

- Les techniques de l'Ecoute Active définis par Carl Rogers pour permettre à la personne de se comprendre et de s'accepter pour changer. O Mettre en œuvre les 3 attitudes facilitatrices : considération positive inconditionnelle, compréhension empathique, congruence. O Reformuler. O Travailler les émotions manifestées.
- Mises en situation - études de cas

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.  
Analyse des besoins des participants et analyse de la Pratique Professionnelle  
Transfert de méthodologies et d'outils



**Publics visés et prérequis :** Travailleurs sociaux, chargés d'insertion : professionnels de l'accompagnement, Bénévoles en charge d'accompagnement

*Prérequis : Aucun*

**Formatrice :** Marie-Claire GALLIN-MARTEL, Formatrice consultante en psychologie du travail et experte du développement professionnel

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

*=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)*

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

3 jours, jeudi 14 et vendredi 15 octobre, mercredi 17 novembre 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 510 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 705 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Les structures d'insertion, dont la mission est de faciliter le retour à l'emploi des personnes en parcours d'insertion, doivent plus que jamais mettre en œuvre des procédures concrètes et rigoureuses pour donner à leurs salariés les moyens et les outils de la réintégration dans le champ de l'emploi.

Les conseillers d'insertion professionnelle qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures peuvent, grâce à cette formation, perfectionner leur système qualité par une meilleure formalisation de l'accompagnement des salariés en insertion vers l'emploi au sein de leur structure.

## Contenu

### Jour 1 :

#### \* Mettre en place des procédures

- Une procédure : une aide ou une contrainte ?
- Comment écrire une procédure
- Comment se servir d'une procédure
- Comment intégrer ces procédures dans le système qualité existant
- Présentation du panorama et des objectifs, exploration des besoins, repérage de l'existant

### Jour 2 et 3 :

#### \* Pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

- Définir et « mettre en procédures » le parcours d'insertion : ses étapes, ses temporalités, les acteurs
- Définir et « mettre en procédures » le retour à l'emploi : ses étapes, ses temporalités, ses mobilités
- Sur la base des procédures et documents existants dans les structures des participants, échange de pratique et - mutualisation d'une boîte à outil

Apports théoriques et méthodologiques dans les domaines de la qualité, de l'accompagnement, du retour à l'emploi.

Ecriture ou réécriture de procédures ou d'éléments de procédures spécifiques à chaque structure en fonction des besoins de chaque participant.

**Publics visés et prérequis :** Conseillers d'insertion professionnelle, accompagnateurs socio-professionnel, Encadrant Technique d'Insertion

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** François JOUSSERANDOT, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagnement des salariés et des équipes, insertion par l'économique, secteur social et médico-social

**Durée : trois jours :** un jour + deux jours consécutifs environ trois semaines après

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

*=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)*

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Mettre en place une coordination efficace entre Encadrants Techniques d'Insertion et Conseillers d'Insertion Professionnelle pour la construction des parcours d'insertion

2 jours, jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Permettre aux encadrants techniques d'insertion et aux conseillers d'insertion professionnelle d'accompagner avec cohérence et en complémentarité les salariés en insertion, la construction de leur parcours à travers des temps de travail et des outils mutualisés et complémentaires.

- Comprendre la complémentarité de chaque fonction
- Assimiler les sujets essentiels de la coordination
- Intégrer les contraintes d'organisation et de fonctionnement liés à la coordination
- Créer et utiliser des outils communs

## Contenu

### Jour 1 :

#### \* Comprendre la complémentarité de chaque fonction - Assimiler les sujets essentiels de la coordination

- Comment travailler la coordination ?
- Recruter, accueillir, intégrer les nouveaux salariés
- Prendre des décisions collectives : qui est habilité à arbitrer, à prendre la décision, quelle cohérence avec le projet de la structure, quel bénéfice pour le salarié ?
- S'organiser pour gagner du temps : quelles informations échanger ?
- Quelles informations connues par l'encadrant peuvent aider le chargé d'insertion à faire son travail et réciproquement ?

### Jour 2 :

#### \* Intégrer les contraintes d'organisation et de fonctionnement liés à la coordination- Créer et utiliser des outils communs

- Quelle procédure, quels outils ?
- Rechercher, proposer et mettre en place une organisation qui intègre la coordination
- Planifier des temps de travail : rendre formelle la coordination
- Créer des outils communs : fiches de suivi, grilles d'évaluation
- Se structurer autour de valeurs communes, notamment autour du projet d'insertion

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques des SIAE, si possible en binôme  
*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*  
=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Rôles des Encadrants Techniques d'Insertion dans le suivi, la gestion, l'organisation de la production et la commercialisation en ACI

**Formation sur demande uniquement, nous contacter**

**Durée : deux jours consécutifs, sur la base de 7 heures de formation par jour**

**Tarif adhérent : 465 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 595 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Les SIAE doivent consolider et développer leur chiffre d'affaires pour asseoir leur modèle socio-économique. La formation a pour objectifs, à partir des pratiques des encadrants, de revisiter les outils et méthodes de gestion, de la commande à la livraison de chantier, d'appréhender différents styles de management, pour faciliter la mise en œuvre d'une délégation effective et d'outils d'analyse collective.

## Contenu

### Jour 1

**\* Le contexte de la production en ACI, les enjeux économiques associés et effets sur le rôle de l'encadrant**

- Les différents supports et leurs spécificités, en lien avec un projet économique et social
- Rappels de notions de gestion pour comprendre les enjeux économiques du secteur
- Définition du rôle de l'encadrant sur la gestion et le suivi.

**Les clés de réussite d'une bonne gestion de production, de la commande à la livraison :**

- La formulation des objectifs et la définition du processus
- Les outils et méthodes de planification et suivi.

### Jour 2

**\* Le management de production**

- Constituer les équipes au regard des objectifs de production
- Adapter son management et déléguer (management situationnel)
- S'appuyer sur les outils appropriés : réunions, entretiens et affichage

**\* L'amélioration de la production**

- Définition de la qualité, en référence aux certifications du secteur
- Les outils d'analyse de situations de production et de résolutions de problèmes

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. A partir des retours d'expériences, problématisations, définition de plans d'actions visant l'appropriation des contenus.

**Publics visés et prérequis :** Encadrant technique d'insertion, assistant-encadrant, chef d'atelier en poste dans des Ateliers Chantiers d'Insertion

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** Arnaud DUBOIS, cabinet Collectiv'idées, spécialiste de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique, ancien directeur de pôles IAE

**Accessibilité :** votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées  
=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** En fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation et attestation de réalisation de la formation



# TRAVAIL SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

# Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social

2 jours, jeudi 18 et vendredi 19 mars 2021, Sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Le lien que les travailleurs sociaux créent avec leurs publics, les amènent parfois à perdre de vue la nécessité de garder la distance nécessaire à leur équilibre personnel.

Cette formation se donne comme finalité de fournir aux professionnels les connaissances et les outils nécessaires, pour que, dans l'exercice de leur profession, ils pratiquent leur activité avec qualité tout en se protégeant en tant qu'individu.

- Connaître et comprendre les principes de base de l'empathie et de l'assertivité.
- Développer une compétence émotionnelle
- Savoir dans quel contexte les utiliser,
- S'approprier une posture dans un contexte donné,
- Savoir s'auto-analyser dans une situation et un contexte donné.

## Contenu

### Jour 1 :

**\*Connaître et comprendre les principes de base de l'empathie et de l'assertivité - Développer sa compétence émotionnelle-Savoir dans quel contexte les utiliser**

- Définitions de l'empathie et de l'assertivité
- Apports de l'empathie et l'assertivité dans un contexte d'accompagnement social et leur application dans le cadre professionnel
- La compétence émotionnelle

### Jour 2 :

**\*S'approprier une posture dans un contexte donné - Savoir s'auto-analyser dans une situation et un contexte donné**

- Appropriation des techniques : attitudes et vocabulaires
- Mise en situation à partir d'exemples ou de situations types et/ou vécues par les participants

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'analyse et l'appropriation des principes : analyse personnelle des participants aux situations soumises et analyse du groupe et questions.

**Publics visés et prérequis :** Travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

*=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)*

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

## Communication positive et bienveillante

2 jours, lundi 22 et mardi 23 mars 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

### Contexte – objectifs

Avoir une trame de communication permettant de faire « avancer » la personne dans son parcours d'insertion en lui permettant de renforcer sa confiance en soi et son estime de soi : c'est possible !

Les objectifs de la formation sont de maîtriser son mode de communication et structurer un entretien pour favoriser le développement du potentiel de son interlocuteur.

### Contenu

#### Jour 1

##### \*Définition des concepts

- Le développement de la personne
- Estime de soi
- Confiance en soi

#### Jour 2

##### \*Présentation de la méthode des 4 R : Recontextualiser, Reformuler, Résumer, Renforcer

- Techniques spécifiques de Recontextualisation, de Reformulation et Résumer et de Renforcement
- Exercices
- Mise en situation : Etude de cas

### Moyens et méthodes

Exposé de notions clefs  
Création d'une fiche outil  
Mise en application

**Publics visés et prérequis** : Travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion  
*Prérequis* : aucun

**Formateur** : Marie-Claire Gallin-Martel, psychologue du travail, spécialiste de la psychologie positive

**Accessibilité** : *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*  
=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu** : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

## Efficacité professionnelle :

### La conduite d'entretiens structurés et objectifs

**Durée : 1 jour, Sur la base de 7 heures de formation**

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

#### Contexte – objectifs

L'entretien est une activité professionnelle commune à de nombreux métiers : agent d'accueil, travailleurs sociaux, chargé d'insertion, encadrant technique d'insertion, managers.

Pour que l'entretien soit vraiment un outil au service d'une mission : accueillir, accompagner, encadrer, manager, il s'agit de mettre en œuvre un certain nombre de méthodologies, sans quoi les entretiens se transforment en discussions, en échanges ... sans grande efficacité.

- Connaître les types d'entretiens et leurs objectifs : Directif - Semi directif - Non directif
- Savoir structurer un entretien : Cadrer - Conduire - Conclure
- Connaître et utiliser les techniques de communication spécifiques : Informer - Questionner - Ecouter
- Mise en situation : étude de cas

#### Contenu

- **Les types d'entretiens et leurs objectifs** : Directif, semi directif, non directif
- **Structuration de l'entretien** : Cadrer - Conduire - Conclure
- **Les techniques de communication spécifiques** : Informer - Questionner - Ecouter
- **Mise en situation** : Etude de cas

#### Moyens et méthodes

Exposé de notions clefs  
Création d'une fiche outil  
Mise en application

**Publics visés et prérequis** : Agents d'accueil, Travailleurs sociaux, Chargé d'insertion, Bénévoles de l'accompagnement, Encadrants / Managers,

*Prérequis : Aucun*

**Formateur** : Marie-Claire Gallin-Martel, psychologue du travail, spécialiste de la psychologie positive

**Accessibilité** : *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*  
=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu** : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Anticiper et gérer les situations de conflit et de violence

2 jours, lundi 14 et mardi 15 juin 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – Objectifs

L'approche de cette formation se veut résolument sociologique et non clinique.

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, de jeux de rôle, d'apports théoriques et méthodologiques.

Mise en situation en sous-groupes

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.

- Connaître et comprendre les différentes formes de violence
- Identifier les facteurs de risques et les influences de l'environnement sur la santé mentale des personnes en situation de fragilité
- Gérer les situations de violence dans l'accompagnement social et socioprofessionnel

## Contenu

### Jour 1

#### \*Les concepts, les définitions, les représentations

- Représentations de la violence
- Réflexions sur le sens de la violence comme mode de communication
- Repères et définitions sur la notion de conflit, les intérêts du conflit, les différentes causes du conflit

### Jour 2

#### \*Repères professionnels, attitudes, méthodologie et organisation

- Les attitudes face au conflit
- La gestion et résolution des conflits : négociation, médiation, contractualisation
- Les outils institutionnels : règlement intérieur, projet institutionnel, travail d'équipe, régulation, supervision

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, de jeux de rôle, d'apports théoriques et méthodologiques.

Mise en situation en sous-groupes

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.

**Publics visés et prérequis** : Directeurs, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion de structures faisant face à des situations de conflits et de violence

*Prérequis* : aucun

**Formateur** : Marie-Hélène MARQUEZ-RAMONDOU, Psychologue sociale, formatrice en relations humaines

**Accessibilité** : votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées

=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu** : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation**: Questionnaire d'évaluation de la formation et attestation de réalisation de la formation

# Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels

2 jours, lundi 11 et mardi 12 octobre 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Les évolutions législatives et réglementaires conduisent à produire de plus en plus d'écrits : des écrits de diagnostic, de suivis, des bilans, des rapports, etc. Chacun de ces écrits nécessite de fournir des informations fiables, utiles à ses destinataires, consultables par le bénéficiaire, et respectant le cadre éthique de la transmission d'information. Ainsi, ces écrits engagent la responsabilité du professionnel, mais engagent également la relation qu'il a construite, pas à pas, avec le bénéficiaire. Le passage à l'écrit nécessite alors de convertir une posture d'implication en une posture d'explication, afin de rendre compte d'informations et d'éléments objectivables, à partir de données brutes, parfois chargées d'affect. Cette formation apporte des méthodes et techniques rédactionnelles pour faciliter la production des écrits en situation de travail. Elle se veut également un espace collectif de réflexion afin de trouver un positionnement propre à chacun, pour produire un écrit adapté aux pratiques institutionnelles, pertinent pour le destinataire et respectueux des bénéficiaires.

### Objectifs :

- Se repérer dans les divers types d'écrits professionnels et comprendre leurs enjeux
- Maîtriser le cadre juridique et éthique des écrits et de la transmission de données personnelles
- Maîtriser les principes fondamentaux de la communication écrite afin d'écrire pour être lu et pour être compris
- Rédiger des écrits argumentés : produire une démonstration, soutenir une position, objectiver ses observations, restituer les informations fiables, les énoncer clairement

## Contenu

### Jour 1

#### Les divers types d'écrits professionnels et leurs enjeux

Les principes fondamentaux de la communication écrite : écrire pour être lu et pour être compris, s'adapter à son destinataire

### Jour 2

#### Le cadre juridique et éthique des écrits professionnels, de la transmission de données personnelles

Méthodes et conseils de construction d'écrits professionnels : la transmission pertinente d'information et la construction d'un écrit en situation de travail

## Moyens et méthodes

Formation basée sur des exposés théoriques, des apports méthodologiques et des analyses d'écrits proposés par les stagiaires et la formatrice.

**Publics visés et prérequis :** Travailleurs sociaux, Conseillers d'insertion professionnels, Encadrants technique d'insertion, etc.  
*Prérequis : Aucune*

**Formatrice :** Marie-Claire GALLIN MARTEL, Formatrice consultante en psychologie du travail et experte du développement professionnel

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*  
=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Innovier en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode Éconovie

2 jours, jeudi 2 et vendredi 3 décembre 2021, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 465 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Une formation qui vous propose de vous familiariser avec une méthode d'accompagnement social concrète et innovante. A l'issue de ce module, vous serez en capacité de : appréhender l'état d'esprit et les spécificités pédagogiques de la méthode ; comprendre pourquoi il est nécessaire de réinventer la façon d'aborder le budget familial ; évoquer la vie quotidienne sous un nouvel angle, en en faisant un sujet central.

## Contenu

### Jour 1

- Présentation du programme et tour de table
- Introduction à l'Éconovie
- Une nouvelle articulation des temps de vie pour un nouveau contexte d'intervention
- Le budget familial moderne : d'une lecture verticale vers une lecture horizontale
- Penser la gestion du quotidien comme une condition d'insertion sociale et professionnel

### Jour 2

- Synthèse et tour de table
- Ressources personnelles, logement, numérique, banque, crédit, alimentation, estime de soi, addiction...Projets de vie : - une mise en lien nécessaire
- Balisage du parcours d'accompagnement social et budgétaire
- Renforcer sa pédagogie par une communication adaptée
- Quiz de vérification des acquis
- Évaluation et bilan

## Moyens et méthodes

Utilisation d'outils visuels et non conventionnels, mise à disposition de dossiers thématiques portant sur les comportements de consommation, remise de supports pédagogiques aux participants.

**Publics visés et prérequis :** Conseillers en économie sociale et familiale, conseillers d'insertion professionnelle, responsables de structures d'accueil, travailleurs sociaux

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** Christophe MARCHAND, formateur IFCCAC

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Évaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# L'ACCOMPAGNEMENT SANTE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



# Situations d'addictions en structure : Accueillir et accompagner les personnes

2 jours, jeudi 25 et vendredi 26 mars 2022, sur la base de 7 heures de formation par jour

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Les addictions sont de plus en plus, sinon présentes, au moins visibles dans les structures d'insertion par l'activité économique et les structures d'accueil et d'hébergement.

L'objectif de cette formation est d'apporter aux structures les connaissances et pratiques favorisant l'accueil et l'accompagnement des publics concernés par cette problématique, de les aider à mieux comprendre l'action des produits au niveau somatique et sociétal afin de mieux accompagner et conseiller les usagers dans leur choix de vie.

Appréhender les problématiques addictives dans sa pratique professionnelle.

Repérer les caractéristiques bio-psycho-sociales des processus en jeu dans les addictions.

Communiquer avec les personnes accompagnées sur ce sujet dans une démarche d'accompagnement au changement.

Identifier les dispositifs et les modalités de prise en charge des conduites addictives.

## Contenu

### Jour 1

#### \* Addictologie Générale

-Nos représentations individuelles et collectives.

-Conduite addictive, produit psychotrope, addiction, usage... vers un langage commun

-Mode et sens des usages de substances psychoactives, approche multifactorielle.

#### \* Le repérage précoce et les facteurs facilitant l'accompagnement en structure

-Concilier les besoins individuels et les besoins du collectif.

-Favoriser la parole et la prise de conscience individuelle et collective.

-Faire avec le déni et la dépendance.

### Jour 2

#### \* Le cadre permettant l'accompagnement des personnes

-Le cadre légal

-Les outils institutionnels (règlement de fonctionnement, règlement intérieur, chartes, etc)

-L'implication des personnes

#### \* Posture relationnelle et complexité de l'accompagnement

-L'addiction comme symptôme et outils d'interventions pour accompagner les changements de comportements.

-La posture relationnelle

#### \* L'orientation ou l'importance du travail en réseau en addictologie

-Le suivi médico-psycho-social.

-Les ressources en addictologie

Évaluer les acquis de la formation

Évaluer la satisfaction

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.



**Publics visés et prérequis :** Directeurs, chefs de service, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion de structures confrontés à l'accueil de personne en situation d'addiction

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Gaëlle SOTIN, ANPAA, spécialiste de l'accompagnement et de la prévention en addictologie

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon, dans une salle équipée pour la formation (tableau, paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises...)

**Evaluation des acquis :** Evaluation finale par questionnaire (réflexion, connaissances, modification des pratiques)

# Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale

*Formation sur demande uniquement, nous contacter*

*Durée : deux jours non consécutifs, sur la base de 7 heures de formation par jour*

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Les questions ayant trait à la santé mentale se posent toujours plus pour les professionnels intervenant sur les lieux de la précarité (travail social, soins, insertion). Toute une terminologie est apparue au cours des vingt dernières années qui vient nommer et élaborer théoriquement les articulations entre contexte social et conséquences psychiques.

- Réinterroger la notion de santé mentale à la lumière des pratiques
- Se repérer entre la « souffrance psychique d'origine sociale », le syndrome d'auto-exclusion, les troubles psychiatriques
- Penser des dispositifs de soin pour les personnes en souffrance qui ne soit ni pathologisant, ni inaccessible. Envisager a place des accompagnateurs dans le « prendre soin »
- Articuler les interventions des accompagnateurs sociaux et celles des professionnels de la santé mentale
- Considérer les répercussions institutionnelles des difficultés de santé mentale

## Contenu

### Jour 1

#### **\*SANTÉ MENTALE : représentations et définitions**

- Dimension socio-culturelle à la santé mentale (définition et controverses)
- l'Individu Bio-Psycho-Social
- Les frontières entre « normal » et « pathologique »
- Classifications

#### **... Au croisement avec la PRÉCARITÉ**

- Penser la précarité et l'exclusion
- Profils psychologiques rencontrés dans le champ de la précarité et effets de la précarité sur le psychisme
- Les Cliniques de la précarité (Furtos, Declerck...) : de la souffrance psychique en lien avec l'exclusion aux troubles psychiatriques
- Prendre en compte l'impact des publics en situation précaire sur les institutions

### Jour 2

#### **\*SOIN et PRENDRE SOIN en Santé mentale**

- Qu'est-ce qui soigne la santé mentale ?
- Quelle prise en compte de la santé mentale dans un foyer d'hébergement social ou un chantier d'insertion ?
- Comment l'institution prend soin ?
- Le rôle des accompagnateurs
- Soulager, soigner, prendre soin... : considérer la posture clinique

#### **Comment orienter vers le soin ?**

- Aller vers, jongler entre les demandes et les désirs
- Parler de « psy »...
- Quelle coopération entre travailleurs sociaux et psy ? Les dimensions soignantes de l'accompagnement social et la complémentarité avec le champ « psy » (places, secrets, maillage)

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.



**Publics visés et prérequis :** Professionnels du secteur AHI

*Prérequis : aucun*

**Formateurs :** Olivier Daviet, psychologue et formateur

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

*=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)*

**Lieu :** En fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# ACCES AUX DROITS

# L'inconditionnalité de l'accueil face aux évolutions législatives

## Sur demande

**Durée : deux jours consécutifs, sur la base de 7 heures de formation par jour**

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Présenter les politiques publiques en matière de logement et leur avancée aujourd'hui  
Clarifier le cadre juridique autour des pratiques d'hébergement et de logement  
Echanger autour de l'impact de ces aspects juridiques et politiques sur l'accompagnement social

## Contenu

### Jour 1 :

#### **\*Etat du mal-logement et évolution des politiques publiques de l'habitat et de l'action sociale**

-Etat des lieux du secteur aujourd'hui : ampleur du sans-abrisme, problématique autour du logement...

#### **\*Le dispositif « accueil, hébergement, insertion » (AHI) et son évolution**

-Les concepts et les politiques publiques mise en œuvre ces dernières années. Le Logement d'abord et les enjeux autour des centres d'hébergements. La place des personnes accueillies dans l'élaboration des politiques sociales

#### **\*La mise en œuvre du droit au logement**

-Les offres de logement (social, privé, logement d'insertion)  
-Les conditions d'accès au logement social  
-Les conditions d'accès au logement privé

### Jour 2 :

#### **\*Le droit à l'hébergement d'urgence et les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'hébergement**

-Les différentes formes d'hébergement  
-Présentation des outils de la loi du 2 janvier 2002, le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement, le principe de continuité et l'expulsion

#### **\*Les droits et obligations des personnes hébergées et des structures**

-Recours contre le refus d'admission à l'aide sociale, le référé liberté et le recours DALO  
-La fin de prise en charge en hébergement

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Utilisation des exemples de contrat de séjour des participants lors de cas pratiques.

**Publics visés et prérequis :** Intervenants sociaux (TS, CIP etc.), chefs de service, directeurs du logement ou de l'hébergement (éducateurs, CIP, etc)

*Prérequis : aucun*

**Formatrices :** Julie Clauzier, Juriste - Formatrice et accompagnatrice de projets

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

**Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes**  
**63 rue Smith, 69002 Lyon**

Organisme de formation déclaré n°82.69.08797.69 - Siret 38009394800038

